

# **Un fonctionnement plus démocratique peut-il diminuer l'efficacité économique des coopératives ?**

**Frédéric COURET**

*Laboratoire Egérie, ENITA de Bordeaux*  
[f-couret@enitab.fr](mailto:f-couret@enitab.fr)

A partir des mêmes statuts, les coopératives présentent dans les faits un processus démocratique particulièrement différencié. Cette diversité a-t-elle une incidence sur l'efficacité économique des coopératives ? Autrement dit, les coopératives dont le fonctionnement est plus démocratique sont-elles sanctionnées dans leurs résultats économiques ?

Afin de donner une réponse expérimentale à ce questionnement, le résultat économique et le fonctionnement démocratique de 18 coopératives vinicoles de Gironde ont été comparés. Si les coopératives démocratiques sont effectivement moins efficaces, les différences ne sont pas significatives.

De plus, l'origine des écarts provient moins de la lourdeur du processus de décision que de l'effet induit suivant. Alors que l'innovation commerciale (vente en bouteille, vente hors négoce) est de loin le facteur d'efficacité le plus significatif des coopératives étudiées, on constate un retard conséquent des coopératives les plus démocratiques dans ce domaine stratégique.

L'absence de compétences commerciales des administrateurs et leur aversion au risque se traduisent par un retard des coopératives démocratiques en matière d'innovation commerciale et de conquête de nouveaux marchés, facteurs clés de succès des coopératives au cours de la dernière décennie.

L'enquête de 18 coopératives de Gironde montre donc que l'infériorité économique des coopératives démocratiques résulte plus de la nature des décisions prises que des modalités de la prise de décision.